

Étant donné que l'information circule déjà via les médias traditionnels et sociaux, voici l'intégralité de l'[entente](#) qui sera expliquée aux déléguées et délégués le 24 janvier prochain ainsi qu'à l'assemblée générale qui aura lieu le 31 janvier et qui fera l'objet d'un vote lors de cette assemblée.

En ce qui concerne l'entente intersectorielle, [l'INFO-NÉGO](#) du 7 janvier dernier est relativement complet.

\* La convocation à l'assemblée générale sera envoyée demain matin. Vérifiez vos courriels !

Votre équipe syndicale  
Le 16 janvier 2024